

Note Méthodologique : plan d'évacuation au Mali

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Dispositif clé pour la sécurité en milieux professionnel, industriel et public au Mali.
- Organisation des sorties d'urgence pour réduire blessures et faciliter l'intervention des secours.
- Conception, évaluation et mise en conformité adaptées aux normes et contraintes locales.
- Ciblage : entreprises, ERP, administrations, sites logistiques/portuaires (Bamako, Sikasso, Kabala, zone franche).

Point clé : La visite sur site est cruciale pour un diagnostic précis et pertinent.

Objectifs de la mission

- Identifier clairement issues de secours et itinéraires d'évacuation.
- Prévenir la panique via une communication et un guidage adaptés.
- Faciliter l'intervention des services de secours externes.
- Assurer la conformité aux règles locales (sécurité incendie, SST).
- Protéger travailleurs, visiteurs et usagers par une gestion des risques adaptée.

Périmètre / livrables attendus

- Audit/diagnostic des installations, accès, risques, configuration et densité d'occupation.
- Revue documentaire et réglementaire (plans actuels, consignes, procédures, exigences locales).
- Recommandations opérationnelles et plan d'action.
- Plan d'évacuation graphique et procédures écrites.
- Rapport d'analyse complet.
- Accompagnement aux exercices d'évacuation et sessions de sensibilisation.
- Suivi avec audits périodiques, reporting et mises à jour régulières.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Visite sur site, relevés et analyse des risques spécifiques.
- Étude de la configuration des locaux et de la densité d'occupation.
- Sortie : état des lieux et identification des contraintes.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Revue des plans, consignes, procédures internes et textes locaux (incendie, SST).
- Vérification de l'adéquation au cadre légal malien.
- Sortie : liste d'écarts et exigences de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (1–2 semaines)

- Optimisation des itinéraires, signalisation et mesures de prévention.
- Élaboration du plan d'évacuation, procédures et formation du personnel.
- Sortie : plan d'action pragmatique et préconisations.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (durée variable)

- Accompagnement de la mise en œuvre, audits périodiques et exercices d'évacuation.
- Reporting et actualisations selon évolutions réglementaires/techniques.
- Sortie : pérennisation des bonnes pratiques.

Planning / durée / jalons

Durée indicative d'une mission standard : 2 à 6 semaines. Prestation sur site et/ou à distance selon besoins et disponibilité des interlocuteurs.

Phase	Durée	Jalon / sortie attendue
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	État des lieux et rapport de diagnostic
Analyse documentaire et réglementaire	1 semaine	Revue réglementaire et liste des écarts
Recommandations et plan d'action	1 à 2 semaines	Plan d'évacuation et plan d'action remis
Suivi et accompagnement	Variable	Exercice d'évacuation et reporting

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de masse et documents techniques des locaux.
- Procédures et consignes de sécurité existantes.
- Accès au site pour visite et relevés (diagnostic in situ).
- Données sur configuration des locaux et densité d'occupation.
- Références réglementaires locales applicables (Code du Travail, prévention des risques).
- Disponibilité des interlocuteurs internes (sécurité/QHSE, direction, chefs de site).
- Plans d'évacuation existants le cas échéant.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier de la mise en œuvre avec reporting.
- Audits périodiques et exercices d'évacuation pour tester l'opérationnalité.
- Mises à jour des documents selon les évolutions réglementaires et techniques.

- Travail sur site et/ou à distance selon les besoins opérationnels.
- Recherche de conformité au cadre légal malien (sécurité incendie, SST).
- Collaboration avec les équipes internes et, si nécessaire, les autorités réglementaires locales.

CABINET SST - www.cabinet-sst.com - info@cabinet-sst.com